

Séance ordinaire du 9 mai 2023 Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE

Délibération n°09052023D05 2

Objet : Ressources humaines – création d'un emploi fonctionnel de Responsable du service Stratégie Patrimoine et Energies.

Date de la convocation et de l'affichage : le 3 mai 2023

Nombre de conseillers en exercice : 29 Nombre de conseillers présents : 27

Nombre de pouvoirs : 0

Nombre de conseillers n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants : 27

Pour: 25 Contre: 0 Abstention: 2

L'an deux mille vingt-trois, le 9 mai à 19h00, le conseil municipal de la commune de PORTE-DE-SAVOIE, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Franck VILLAND, Maire.

Nom complet	Présents	Absents	Absents	Nom du mandataire le cas
Nom complet		représentés	excusés	échéant
VILLAND Franck	X		-	
BAZIN Jean-Jacques	X	3		
LEVANNIER Caroline	X		-	
VELTRI Jacques	X			
BANNAY-CODET Martine	X		-	
GUILLEMAT Serge	X		-	
FOURNIER Evelyne		ļ	X	
CHAPUIS Patrick	X			
DIARRA Aly	X			
GALLET Daniel	X			
LOYET Gilbert			X	
BERARD Annie	X			
GUILLOT Jean-Marie	X			
GIRAUD Chantal	Х			
CARREL Christine	Х			
BILLARD Roger	X			
DUCRET Régine	Х			
VIBOUD André	Х			
CORDEL Lionel	Х			
CHAMPONNOIS Fabien	Х			
DEBERNARDI Séverine	X			
HENICKE Sarah	Х			
AVILA Mylène	X			ie i
PLAGNOL Jean-Luc	Х			
LABORET Daniel	X		in Gar	
BORDON Francine	X		1 6 6 9	1.
GARLATTI Ghislain	Х			d .
DA SILVA Elodie	Х	D D	yeria sa	3
GOAËR Yves	Х		Accusé	de réception en préfecture

Accusé del réception en préfecture 073-200003601-20230509-09052023D05_2-DE Date de télétransmission : 10/05/2023 Date de réception préfecture : 10/05/2023

Délibération du conseil municipal du 9 mai 2023 n°09052023D05_2

A été nommé secrétaire de séance : BILLARD Roger

VU le code général de la fonction publique et notamment son article L.313-1 et son article L.332-8 2°,

VU le décret 87-1101 du 30 décembre 1987 modifié, portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux assimilés.

VU le décret 87-1102 du 30 décembre 1987 modifié, relatif à l'échelonnement indiciaire à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux assimilés,

VU le tableau emplois et des effectifs.

Pièce jointe : tableau des emplois et des effectifs

Rapporteur: Franch VILLAND, Marie.

Exposé des motifs : conformément à l'article L.313-1 du code général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services et de modifier le cas échéant le tableau des effectifs pour prendre en compte de nouveaux besoins.

En l'espèce et dans le prolongement des orientations débattues au moment du vote du budget 2023 et de l'engagement de la collectivité autour de la transition écologique, il apparaît nécessaire de créer un poste de responsable du service Stratégie Patrimoine et Energies.

Les missions du poste sont les suivantes :

- Encadrer le service Stratégie Patrimoine et Energies,
- Définir, animer et suivre le programme d'économies d'énergies en lien avec la démarche Territoire Engagé dans la Transition Ecologique,
- Définir, planifier et mettre en œuvre les orientations stratégiques en matière de patrimoine bâti existant et futur.
- Mettre en œuvre et suivre les démarches liées aux obligations réglementaires dans les bâtiments communaux pour garantir la sécurité des utilisateurs et améliorer les conditions d'usage.

Le poste créé est un poste à temps complet et de catégorie B ; cet emploi pourra être pourvu :

- Par un fonctionnaire relevant du cadre d'emploi des Techniciens territoriaux (grade technicien, technicien principal de 2^{ème} classe ou technicien principal de 1^{ère} classe),
- Ou, à défaut de recrutement fructueux d'un fonctionnaire, par le recrutement d'un contractuel dont le niveau de rémunération sera fixé par référence à la grille indiciaire des techniciens territoriaux, en fonction de l'expérience professionnelle et/ou du diplôme dont pourra se prévaloir le candidat non titulaire retenu (le plafond de rémunération étant limité à l'indice brut terminal du grade de technicien).

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire et après en avoir délibéré

- **DECIDE** la création d'un emploi de Responsable du service Stratégie Patrimoine et Energies à temps complet, de catégorie B, grades relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux.
- AUTORISE le recrutement d'un agent contractuel à défaut de recrutement fructueux d'un fonctionnaire; le niveau de rémunération sera alors fixé par référence à la grille indiciaire des techniciens territoriaux, l'indice brut et l'indice majoré étant retenu par l'autorité territoriale en fonction du niveau d'expérience professionnelle et/ou de diplôme du candidat.
- MODIFIE le tableau des effectifs pour tenir compte de la création de cet emploi permanent.
- ANNEXE à la présente délibération le tableau des emplois ainsi modifié
- AUTORISE le Maire à procéder au recrutement de l'agent qui sera affecté à cet emploi.
- **PRECISE** que les crédits nécessaires à la rémunération de l'agent recruté sont inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

Fait et délibéré à Porte-de-Savoie le 9 mai 2023

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 10 mai 2023.

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le 10 mai 2023.

Le Maire,
Franck VILLAND

Le secrétaire de séance, Roger BILLARD

> Accusé de réception en préfecture 073-200083681-20230509-09052023D05_2-DE Date de télétransmission : 10/05/2023 Date de réception préfecture : 10/05/2023

Délibération du conseil municipal du 9 mai 2023 n°09052023D05_2

POLE CONCERNE	LIBELLE EMPLO! POUR INFORMATION Les missions peuvent être modifiées par une nouvelle affectation de l'emploi créé		CATEGORIE	Libellé du ou des grades possibles pour ce poste	POSSIBILITE POURVOIR EMPLOI PAR UN CONTRACTUEL ART 1,332- 8 disposition 2 du code général de la fonction publique	POSTE	QUOTITE DU POSTE	POSTES POURVUS pour information	POSTES VACANTS Pour Information
Pôle urbanisme / technique	Service de restauration scolaire et entretien des locaux (ménage) Ouvrier polyvalent	sans objet		Jjoint technique territorial	Non	-	27/35èmе	1	0
Póle urbanisme / technique Póle urbanisme / technique	Ouvrier polyvalent Entretten des locaux (ménage)	sans objet		Adjoint technique par or zene usase Adjoint technique par or zene usase	Non	- -	24/35eme 35/35eme		00
				אניוני בפונות לה לה כך בפונים בופספם	LON.		16/35eme	-	0
Pôle urbanisme / technique	Ouvrier polyvalent	sans objet	υ V	Adjoint technique territorial	Non	-	35/35ème	-	0
Pôle urbanisme / technique	Entretten des locaux (ménage) + services périscolaires	sans objet		ijoint technique territorial	S Z		18/35ème	c	
Pôle urbanisme / technique	Services périscolaires et entretien des locaux (ménage)	sans objet		Joint technique territorial	Non		28/35ème	0	-
Pole urbanisme / technique Pôle urbanisme / technique	Entreten des locaux (mènage) Adjoint au responsable du pôle Urbanisme / Technique	sans objet sans objet	B Te	Adjoint technique territorial Technicien ppl de 1 êre classe	Non	- -	18,5/35ème 35/35ème	0+	
								-	-
Pôle urbanisme / technique	Entretien des locaux (ménage)	sans objet		Adjoint technique territorial	Non	-	32/35ème	1	0
Pôle urbanisme / technique		sans objet		gent de maîtrise principal	Non	-	35/35ème	-	0 0
Pôle urbanisme / technique		sans objet	П	ljoint technique ppl de 1ère classe	Non	-	30/35ème	-	0
Pôle urbanisme / technique		sans objet		gloint technique territorial	Non		35/35ème	-	0 0
Pôle urbanisme / technique		sans objet	Н	ades relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux	Non	-	35/35ème	-	0
Pôle urbanisme / technique	Agent polyvalent des bâtiments	sans objet	CB	Grades relevant du cadre d'emploi des techniciens territoriaux Agent de maîtrise principal	Oni	-	35/35èmе	0 +	0
Pôle urbanisme / technique	Entretien des locaux (ménage) + services nériscolaires	cane objet		Adioint to had and do 25 am of 2000	-				,
				John Commission of Comme Classes	Non		з0/зреше	-	0
	ATSEM	sans objet		SEM nincinal de 1ère classes	The state of the s	19		15	4
	Animateur services périscolaires	sans objet	П	Joint d'animation territorial	Non	-	28/35ème	-	0 0
	Animateur services periscolaires Animateur services périscolaires	sans objet		Joint d'animation territorial	Non	-	11/35èmе	1	0
Pôle Enfance Education Culture	Responsable du pôle Enfance Education Culture	sans objet	A	Attaché territorial	Non	-	35/35èmе	- -	0
	פסמתוומנת לבוופסומווב בו כתוותוב	sans objet		imateur terntonal	Oni	-	35/35ème	0	-
Pôle Enfance Education Culture Pôle Enfance Education Culture		sans objet		ATSEM principal de 1ère classe	Non	-	30/35ème	1	0
		sans objet		Adjoint d'animation	Non	-	17.5/35èmе		0
	Animateur services périscolaires	sans objet	C	Adjoint d'animation ppl 2ème classe	Non	-	17,5/35ème	-	0
	ATSEM	sans objet		SEM principal de 1ère classe	Non	-	30/35ème	_	0
	ATSEM	sans objet	П	SEM principal de 2eme classe	Non	-	28/35ème	-	0 0
Total Pôle Enfance Education Culture						13		13	
	Agent notwalent d'accueil	to high							
П	Agent comptable	sans objet		Adjoint administratif principal de 1ère classe	Non	-	30.5/35ème	-	0
		sans objet	A	aché territorial	Non	-	35/35ème	-	0
П		sans objet		Adjoint administratif territorial	Non	-	28/35ème	-	00
é de r 10083 e télé e réc		DGS commune							
Pole administratifical Resources	Emploi fonctionnel de direction DGS	habitants	A	Attaché territorial principal	Non	-	35/35ème	0	-
tic 20mm	Cadre ternional	sans objet		aché territorial principal	Non	-	35/35ème	-	0
Total Pole ਕੀ ਯੂੰਜਮੈਂ ਜਿੱਥੀ et ressources Total ceneਸ਼ 5 ਨੂੰ 9						7 8		9 22	£-0
préfecti 09-090i n : 10/0i cture : 1	Anne The armer (a. 1)			9				60	9
ure 552023 D 5/2023 O/05/20	in du 9 mai 2023 Theri		le l'a	Sold Sold Sold Sold Sold Sold Sold Sold	- secutione	1			
05_2 05_2	0305 2023 005.2.	١	ley						
-DE		1	V 1		1				
_		,	-	が一般に記録し	N. Carlotte				

